A Marly le 7. May 1752.

Jettons à la Séance publique.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

La L'Academie de Chirurgie, Monsieur, n'est pas riche, et ce ne sera qu'avec beaucoup d'attention et d'oeconomie sur les plus petits objets qu'on pourra parvenir à faire honneur a tout. Dans la disposition qui a eté faite de son revenu, le jeudy de la séance publique a eté compris dans le nombre de ceux où il ne devoit point y avoir de distribution de jettons, et le produit est entré en ligne de compte pour servir a faire masse avec ce qui restoit d'ailleurs, pour acquitter les differentes charges. Ce seroit faire tort de

IX
1296

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 9 d. 11 n°2
LA MARTINIERE

M. Morand Secretaire perpetuel de l'Academie de Chirurgie.

de cette partie à nos arrangemens, que de
donner des jettons ce jour là. Il est vray que
l'objet est tres modique pour l'Academie, mais
il mérite encore moins d'attention pour chacun
de ses membres, et je suis surpris qu'il y en ait
quelqu'un qui veuille insister sur une minutie
de cette espece. Je vous prie, Monsieur, de
vouloir bien dire a ceux qui vous en parleront
encore, que ma décision à ce sujet est
qu'il n'y ait point de distribution le jour
de la séance publique. c'est contre mon
intention qu'elle a eté faite l'année derniere.

Au surplus quoique les autres Academies agissent differemment, chacun peut avoir, sur une chose aussi indifferente, ses usages particuliers.

J'ay l'honneur d'etre avec la plus parfaite consideration, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Lamartiniere

Je vous renvoye une Lettre qui regarde l'academie, et à laquelle elle fera la reponse qui lui paroitra convenable.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE